

Tristan VIGLIANO

L'ÉPODE,
OU L'INFORTUNE DU MAUVAIS GENRE :
RÉFLEXIONS AUTOUR DE QUELQUES COMMENTAIRES LATINS
SUR UNE FORME PROBLÉMATIQUE

Si la fortune des *Épodes* d'Horace doit encore être étudiée en 2015, c'est qu'elle semble avoir été quelque peu négligée par la critique de langue française. Cette négligence n'est évidemment pas sans cause et une première explication, assez évidente, paraît être qu'en France, l'épode de type horatien ne s'est pas constituée en genre littéraire. On peut se demander pourquoi, et c'est le premier objet de notre travail que d'avancer quelques hypothèses. Mais pour étayer ces hypothèses, il faut considérer certains commentaires rédigés ou publiés à la Renaissance. Ces commentaires sont ici pour la première fois réunis et traduits en français. Les développements qu'ils contiennent sembleront un peu arides, mais leur complexité est en soi un élément à prendre en compte, pour répondre à la question que l'on vient de poser.

Avant de les présenter, un point de départ intéressant consisterait à rechercher dans Frantext les occurrences du mot *épode*, au singulier et au pluriel. Une interrogation portant sur l'ensemble de cet immense corpus, qui ne concerne pas les seuls ouvrages du XVI^e siècle, mais va jusqu'aux écrits les plus contemporains, donne des résultats instructifs : elle aboutit à cent trente-neuf occurrences exactement, ce qui est très peu, surtout si l'on retranche tous les cas où *épode* désigne le troisième couplet du chœur lyrique.

En fait, de l'épode au sens horatien du terme, on ne relève que trois petites occurrences. La plus limpide se trouve chez André Chénier. Dans celui de ses *Iambes* qui s'intitule « Ils croyaient se cacher dans leur bassesse obscure », on lit en effet :

Sur ses pieds inégaux l'épode vengeresse
Saura les atteindre pourtant¹.

Non seulement les *Iambes* sont, dans l'histoire de la poésie française, le seul recueil qu'on puisse sans aucun doute possible qualifier d'épodique, mais Chénier nous y autorise ici de manière explicite.

La deuxième occurrence qu'on voudrait relever, celle que le *Trésor de la langue française* mentionne comme première attestation dans le sens horatien, figure au chapitre LI du *Quart Livre* de Rabelais. Pantagruel et ses compagnons sont alors les hôtes d'Homenaz, évêque ridicule de ces caricatures de catholiques que sont les Papimanes, adorateurs grotesques du pape et des Décrétales, ses ordonnances. Homenaz donne en l'honneur de ses invités un dîner somptueux. D'accortes jeunes filles agrémentent ce repas de leur chant :

Au dessert du premier metz feut par elles melodieusement chanté un Epode, à la louange des sacrosainctes Decretales².

¹ Chénier, *Iambes*, IV, dans *Œuvres complètes*, éd. G. Walter, Paris, Gallimard, 1958, p. 189.

² Rabelais, *Quart Livre*, LI, dans *Œuvres complètes*, éd. M. Huchon, Paris, Gallimard, 1994, p. 657.

La *Brieve Declaration* qui suit le *Quart Livre* ne permet apparemment pas de douter que Rabelais songe ici à l'épode horatienne, puisque le mot y est ainsi défini (c'est la troisième occurrence) :

Epode. Une espece de vers. Comme en a escript Horace³.

On remarquera cependant l'indétermination qui entoure cette définition : « une espece de ». Elle laisse ouverte la question suivante : qu'est-ce qui fait le caractère proprement horatien de l'épode chantée par les jeunes filles au service d'Homenaz ? Le contexte ne permet pas, semble-t-il, de le déterminer. Aussi les lexicographes modernes agiraient-ils prudemment, en citant plutôt la *Brieve Declaration* que le chapitre LI du *Quart Livre* pour une première attestation du mot dans son sens horatien. Et cependant, cette indétermination est à nos yeux une caractéristique majeure de l'épode horatienne telle qu'elle est entendue par la Renaissance : l'épode est, en soi, un genre problématique.

C'est ce qu'on voudrait maintenant montrer, par la présentation des débats qui entourent cette notion, depuis l'Antiquité jusqu'au XVI^e siècle. Dans les pages qui suivent sont traduits trois groupes de commentateurs : les scolastes anciens Acron et Porphyryon, dont les dates d'existence et même l'identité nous restent mal connues, mais qui ne semblent pas avoir vécu avant le II^e siècle ; puis, parmi les humanistes, les grammairiens et métriciens italiens de la deuxième moitié du XV^e et du début du XVI^e siècle ; enfin, les philologues contemporains de Ronsard. Les textes en question nous ont en effet servi pour une étude, parallèle à celle-ci, sur les *Odes* du grand poète français et, plus précisément, sur le cycle dit de « Denise sorcière » : on renverra plusieurs fois à cette étude⁴. Mais ils nous intéressent ici parce que leur composition ou leur impression correspond à une période dans laquelle la poétique et la poésie d'Horace font l'objet de lectures de plus en plus attentives. C'est dans cette période, la Renaissance, que l'épode (pourrait-on supposer) avait le plus de chance de se constituer en genre littéraire. Pourquoi cela ne s'est-il pas produit ?

*
* *

1. L'ÉPODE CHEZ LES SCOLIASTES ANCIENS :

1.1. Acron

Horatius cum quattuor commentariis [Mancinelli, Acronis, Porphyryonis, Landini], éd. Domizio Palladio Sorano, Venise, 1498, fol. 142r.

Ibis liburnis. Metrum hoc iambicum dicitur. primus namque uersus iambicus trimeter est. secundus dimeter iambicus. Epodon hoc carmen dicitur. primus namque uersus maior est : secundus minor. Et primus uersus <ἐπᾶδεςται>^A. idest praecanitur. uel quia graece epos carmen dicitur, ideo epodon hic liber nominatur. quia continuo tenore primi uersus sensus uersu sequenti concluditur. Huius uero metri inuentor fertur Archilocus. Duo sunt genera huiusmodi stili. Epodon et proodon. Epodon dicitur quasi postcantatio ut quod dicit primus uersus ordo sequentis explanet. Proodon per contrarium quasi antecantatio. + Hoc ipsum item epodon quasi proodon + : hoc est post uocem post cantilenam. Liber iste epodon appellatur, et quaeritur de nomine ipsius. Soluitur sic. aut quia in itinere posito mecoenati hoc dicit, aut quoniam ita uersus ordinati sunt. ut singulis quibusque clausulae suae recinant. Clausulam dicunt lyrici poetae praecisos

³ Rabelais, *Quart Livre*, éd. citée, p. 711.

⁴ T. Vighiano, « Denise et Canidie, la loi des trois demis », à paraître dans *Non omnis moriar*, actes des journées *Horatius lyricus, criticus, ethicus* de la Villa Vigoni (2012-2014), éd. D. Coppini, N. Dauvois et M. Laureys, Hildesheim / Zurich / New York, Olms, « *Noctes neolatinae* », 2016.

et non integros uersus. Praecedit semper trimeter^B iambicus. et sequitur dimeter^C. Trimeter^B autem dicitur qui habet vi. iambo. Dimeter^C qui habet quattuor. iambicus trimeter^B. Tragicus recipit pedes dextros spondaeos^D : uidelicet spondeum primum tertium et quintum. Sinistros iambo. Videlicet secundum quartum et sextum. Diu potentes ferre uix satis opem. Comicus erit qui frequentes tribracos habet. ut Agite, quid dubitatis hylares dare choros. Satyricus medius. ut Musae iouem. laudate et hylares date choros.

Ibis Liburnis. On appelle ce mètre iambique. Car le premier vers est un trimètre iambique, le second un dimètre iambique. Ce poème est appelé épode. En effet, le premier vers est plus long, le second plus court. Et le premier vers est chanté d'abord : ἐπάδεται. À moins que ce livre ne soit appelé *Livre des épodes* parce qu'en grec, vers se dit ἔπος : car il y a continuité, et le sens du premier vers est refermé par le vers suivant. On dit qu'Archiloque est l'inventeur de ce mètre. Cette sorte de style comprend deux genres : épode et proode. Épode veut dire post-chant, si bien que la disposition du second vers éclaire la signification du premier ; proode, au contraire, veut dire pré-chant. ++, c'est-à-dire après la phrase, après l'air. Ce livre s'appelle *Livre des épodes*, et l'on s'interroge sur son titre. Le problème se résout ainsi : ce titre vient de ce qu'il adresse ce recueil à Mécène alors que celui-ci se trouve en chemin, ou bien de ce que les vers sont ordonnés de telle sorte qu'à chacun répond une clausule. Les poètes lyriques appellent clausules des vers tronqués, et non pas entiers. Le trimètre iambique précède toujours, et le dimètre suit. On appelle trimètre un vers de six pieds ; dimètre un vers de quatre pieds. Le trimètre iambique tragique reçoit aux pieds impairs des spondées : spondée premier, troisième, et cinquième. Aux pieds pairs, des iambe : second, quatrième, sixième. Ainsi :

Diu potentes ferre uix satis opem.

Ne pouvant leur venir bien longtemps en aide.

Il sera comique s'il comporte de fréquents tribraques :

Agite, quid dubitatis hylares dare choros ?

Bougez ! Qu'hésitez-vous à danser gaiement ?

Entre les deux, il est satyrique :

Musae Iouem laudate et hylares date choros⁵.

Louangez Jupiter, Muses ! Dansez gaiement !

A. *epidin* (dans l'édition de Bâle, Georg Fabricius corrige par ἐπαδεῖται, qui est un barbarisme). B. *trimetris*. C. *dimeter*. D. *pedes denos*. Une édition moderne de ce commentaire se trouve dans *Pseudacronis scholia in Horatium vetustiora*, éd. O. Keller, Stuttgart, Teubner, t. 1, 1967, p. 377-378. La comparaison montre combien les hommes de la Renaissance lisaient Acron dans une leçon confuse : *Hoc ipsum item epodon quasi proodon* est manifestement un texte corrompu ; et les deux premiers vers cités sont faux. *Interpretatio monstruosa*, dit Henri Glaréan.

1.2. Pomponius Porphyron

Horatius cum quattuor commentariis, éd. citée, fol. 142r-v.

Ibis liburnis inter alta nauium. amice propugnacula. Liber hic epodos inscribitur. scilicet quod ita uersus in eo ordinati sunt. ut singulis quibusque clausulae suae succinantur. Clausulas autem lyrici appellant quasi praecisos uersus integris subiectos. qualis est secundus. amice propugnacula. et deinceps. alterni quibus tertia pars deest : qua minus sint praecedentibus similes. ipsi sequentes quos merito bellines clausulas appellant et ἀλλιώσεις. Basi namque tertia pars opus est ut integer fiat.

⁵ Ces trois fragments sont d'auteur inconnu.

Ibis Liburnis inter alta navium / Amice propugnacula (« Iras-tu, mon ami, sur de frêles liburnes / Parmi ces altiers remparts des mers ? »)⁶. Ce livre s'intitule épode parce que les vers y sont ordonnés de telle manière qu'à chacun répond une clausule. Les lyriques appellent clausules des sortes de vers tronqués, ajoutés aux vers entiers, comme ici *Amice propugnacula*, et ainsi de suite, un vers sur deux. Il leur manque une partie pour être semblables aux vers qui les précèdent, étant eux-mêmes des appendices, que les Grecs appellent à juste titre des clausules et des ἀλλιώσεις : il manque à la base une troisième partie pour que le vers soit entier.

Hellines, que j'interprète comme un équivalent du substantif grec ἕλληνες, et ἀλλιώσεις sont des barbarismes. Nous lisons aujourd'hui ce commentaire, par endroits difficilement compréhensible, dans une leçon très différente : *Pomponi Porphyrii commentum in Horatium Flaccum*, éd. A. Holder, Innsbrück, Wagner, 1894, p. 185. *Liber epodos* y est notamment remplacé par *liber epodon*.

2. L'ÉPODE CHEZ LES HUMANISTES ITALIENS (MILIEU XV^e – DÉBUT XVI^e SIÈCLE)

2.1. Cristoforo Landino

Horatius cum quattuor commentariis, éd. citée, fol. 142v.

Ibi liburnis inter alta navium. Versus iambicus est : sed primus iambicus trimeter. Secundus dimeter : nam quamvis trimeter sit sex pedum : tamen propter uelocitatem pro tribus recipiuntur. Epodon carmen est : ut placet Acroni : in quo primus uersus maior est : minor secundus et primi uersus ἐπάδει, idest accinuntur. Vel quia epos carmen dicitur. ideoque hunc librum epodon nominari dicit : quia continuo tenore primi uersus sensus uersu sequenti concluditur. Diomedis autem grammatici insignis eadem pene sententia est. Ait namque epodos dici uersus quolibet metro scriptos et sequentes clausulas habentes particularum : in quibus singulis uersibus singulae clausulae adiiciuntur. Dictos autem epodos συνεκδοκικῶς a partibus uersuum quae legitimis et integris uersibus ἐπάδονται, idest accinuntur.

Ibi liburnis inter alta navium. Le vers est iambique, mais le premier est un trimètre, le second un dimètre. Car bien que le trimètre ait six pieds, on les compte pour trois en raison de sa rapidité. Un poème est épode, d'après Acron, quand le premier vers est plus long, que le second est plus court et qu'il forme l'appendice (ἐπάδει) du premier vers. Ou bien parce que vers se dit *epos*. Et si ce livre est appelé épode, c'est qu'il y a continuité, et que le sens du premier vers est refermé par le vers suivant. L'avis de Diomède, remarquable grammairien, est à peu près le même. Il dit qu'on appelle épodes des vers de mètre indifférent et suivis par des clausules qui sont des petites parties des vers en question : à chaque vers s'ajoute une clausule⁷. Les épodes tirent leur nom d'une synecdoque fondée sur les parties de vers qui sont chantées en plus (ἐπάδονται) des vers normaux et entiers.

2.2. Antonio Mancinelli

Horatius cum quattuor commentariis, éd. citée, fol. 141r-v.

Epodi dicuntur uersus metro quolibet scripti : et sequentes clausulas habentes particularum ipsorum uersuum^A : quales sunt epodi Horatii : in quibus singulis uersibus singulae clausulae adiiciuntur. Ut nox erat : et caelo lucebat Luna sereno^B. deinde inter minora sidera. et quicunque sunt similes. Dicuntur autem epodi synecdochicos a partibus uersuum : quae legitimis et integris uersibus ἐπάδονται. idest accinuntur. haec ex Diomede ex quibus colligimus quod epodos proprie dicitur uersiculus sequens : tamen et superior et

⁶ Horace, *Épodes*, 1, v. 1-2.

⁷ Diomède, *Grammaire*, III, « Sur les poèmes », dans *Grammatici latini*, éd. H. Keil, Hildesheim / New-York, Georg Olms, 1981, t. 1, p. 485.

sequens simul epodos uocatur per synecdochen, scilicet unde et alibi ait. Iambicum est carmen maledicum plerumque trimetro uersu et epodo sequente compositum. Epodos autem mediam producit, nam per ω^C scribitur : quod etiam probat Sidonius hoc phaetio hendecasyllabo. Sermonumque sales nouumque epodon harmonici^D autem uersus teste Manlio Theodoro constant spondeo, dactilo et tribus trocheis. Ausonius etiam ait, choriambum carmen epodos, graeci quidem in ultima accentum faciunt : et ita mediam corripunt. Epodon carmen dicitur secundum Acronem : quando prior uersus maior est secundus minor, sed continuo tenore primi uersus sensus uersu sequenti concluditur. Epodos inquit Tortellius apud nos dici potest carminis cantus : idem epodion diminutiuum, idest paruum carmen : quod ab lyricis clausula breuis dicitur, quasi praecisos uersus integris subiiciat, hoc autem modo componeretur ab ἔπος et ᾠδή. Diomedis tamen sententia magis placet, ut epodi dicantur uersus illi : quia ἐπάδονται, idest accinuntur, ἐπάδω uero accino et incanto significat, ἐπῶδη incantatio dicitur, ἐπῶδος incantator : ἐπάδω componitur ex ἐπὶ et ᾄδω, idest canto, inde enim ἐπάδω, idest accino. Acron etiam putat posse dici ab epos, atque huius iambici metri inuentorem fuisse archilochum scribit Horatius sic dicens, Archilochum proprio rabies armauit iambo, hunc socci cepere pedem, grandesque cothurni. De iambo latius dictum est ode xvi libri i. Epos denique ut Diomedes scribit : dicitur graece carmen hexametron diuinarum rerum et heroicarum humanarumque comprehensio, epos latine primus digne scripsit Linius iis qui romanorum gesta decem et octo complexus est libris : qui et annales scribuntur : quod fere singulorum annorum actus contineant. Epos autem appellatur ut graecis placet ab ἔπω dico, proprie, nam epos est ἔμμετρος λόγος, idest metricus sermo : uel ab ἔπω, idest sequor : quoniam hoc uersu uerba respondent mutuo, ἔπω ergo significat : dico uel sequor. Gellius item libro xvii capite ix, scribit epos, idest carmen dici ab ἔπεσθαι^E καὶ εἰπεῖν, idest ab eo quod est sequi et dicere.

On appelle épodes des vers de mètre indifférent et suivis par des clausules, qui sont de petites parties des vers en question. C'est le cas dans les épodes d'Horace, puisqu'à chaque vers s'y ajoute une clausule. Ainsi :

*Nox erat et caelo lucebat sereno
Inter minora sidera*

C'était la nuit. Le ciel serein voyait briller
La lune, parmi les astres moindres⁸.

et tous autres vers semblables. Les épodes tirent leur nom d'une synecdoque fondée sur les parties de vers qui sont chantées en plus (ἐπάδονται) des vers normaux et entiers. Ces informations nous viennent de Diomède⁹. On en déduit qu'au sens propre, l'épode est le vers qui suit, mais qu'on appelle ainsi le vers qui précède et celui qui suit, par synecdoque. D'où vient que Diomède écrive par ailleurs : « le poème iambique est médisant, composé en règle générale d'un trimètre et de l'épode qui le suit »¹⁰. Dans *epodos*, la syllabe du milieu est longue, car on l'écrit avec un oméga. Cet hendécasyllabe phalécien de Sidoine Apollinaire le prouve :

Sermonumque sales nouumque epodon¹¹.

Des satires le sel, l'épode inédit¹².

Car les vers hendécasyllabes réguliers, d'après Manlius Theodorus, se composent d'un spondée, d'un dactyle et de trois trochées¹³. Voir aussi Ausone :

⁸ Horace, *Épodes*, 15, v. 1-2.

⁹ Diomède, *Grammaire*, III, dans *Grammatici latini*, t. 1, p. 485.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ Sidoine Apollinaire, *Poèmes*, 9, v. 219.

¹² Parce que le genre du mot prête à controverse, et qu'il implique des lectures divergentes, comme l'expliquent Denis Lambin puis Henri Estienne, on garde ici le masculin du substantif *epodos*, bien que son dérivé français *épode* soit en principe féminin.

¹³ Manlius Theodorus, *Sur les mètres*, « Sur le mètre dactylique », dans *Grammatici latini*, éd. citée, t. 6, p. 590. Le trochée fait suivre une longue et une brève.

...choriambum carmen, epodos¹⁴.

...choriambes, épode.

Mais les Grecs placent l'accent sur la dernière syllabe et, par conséquent, abrègent celle du milieu. Acron dit qu'on parle de poème épode parce que le premier vers est plus long, le second plus court : mais parce qu'il y a continuité, le sens du premier vers est refermé par le vers suivant. « Épode », dit Tortelli, « peut être traduit chez nous par chant en vers : d'où le diminutif *epodion*, petit vers, que les lyriques appellent clausule brève, comme si l'on faisait suivre des vers entiers par des vers tronqués »¹⁵. Mais alors, épode serait composé d' ἔπος et d' ᾠδή. La façon de voir de Diomède est plus convaincante : on parle d'épodes parce que ces vers sont chantés en plus (ἐπάδονται)¹⁶. Or, ἐπάδω signifie chanter en plus et enchanter ; ἐπῶδος, l'enchanteur. ἐπάδω est composé d' ἐπὶ et d' ἄδω, chanter : c'est de là, en effet, que vient ἐπάδω, chanter en plus. Acron pense aussi que le mot peut venir d' ἔπος. Et Horace dit qu'Archiloque fut l'inventeur de ce mètre iambique, lorsqu'il écrit :

*Archilochum proprio rabies armanit iambo.
Hunc socci cepere pedem grandesque cothurni.*

La rage sut armer l'iambe d'Archiloque.
Le socque et le cothurne adoptèrent ce pied¹⁷.

On a parlé plus en détail de l'iambe à propos de l'ode I, 16. En un mot, ἔπος désigne en grec un poème en hexamètres, qui embrasse les matières divines, héroïques et humaines, comme l'écrit Diomède¹⁸. Le premier à avoir écrit un ἔπος digne de ce nom en latin, c'est Livius Andronicus, avec les dix-huit livres par lesquels il embrassa l'histoire romaine, autrement intitulés *Annales*, car ils contiennent les événements de chaque année ou presque. Or, ἔπος vient selon les Grecs d' ἔπω, dire : ce qui se comprend, puisque l' ἔπος est un ἔμμετρος λόγος, c'est-à-dire un discours mesuré. Ou bien de ἔπω, suivre, parce que dans ce vers, les mots se répondent les uns aux autres. ἔπω a donc deux significations : dire, ou suivre. Aulu-Gelle, de même, au livre XVII, chapitre 9, écrit qu' ἔπος, le vers, vient de ἔπεσθαι et d'εἰπεῖν, suivre et dire¹⁹.

A. *neruum*. B. *lucbat sereno*. C. *ᾠmega*. D. *hmōi* (sens incertain). E. *ἔπεσται*. Je n'ajoute pas d'esprit à la dernière occurrence de ἔπω, l'interprétation de Mancinelli reposant sur cette ambiguïté.

3. L'ÉPODE CHEZ LES CONTEMPORAINS DE RONSARD

3.1. Henri Glaréan

Q. Horatii Flacci Omnia Poemata cum ratione carminum, et Argumentis..., Venise, Giovanni Maria Bonello, 1562, p. 103.

Mira est hic, ne dicam monstruosa, Acronis, ac Mancinelli de Epodis interpretatio, quam persequi non uisum est operaepretium. Epodi dicuntur (ut inquit Diomedes) synecdochicos a partibus uersuum quae legitimis et integris uersibus ἐπάδονται. idest accinuntur. Haec inter reliquas multas placet interpretatio. Synecdochicos autem dixisse uidetur, quod a parte denominatio est totius. Huiusmodi cantilenis etiam barbarae nationes utuntur, quanquam non prorsus ad eum modum.

¹⁴ Le vers entier est un hexamètre dactylique : *dactylicos, elegos, choriambum carmen, epodos* (Ausone, *Épîtres*, 2, v. 37). L'avant-dernière syllabe est nécessairement une longue. (On cite les *Épîtres* d'après l'édition de L. Mondin, Venise, il Cardo, 1995).

¹⁵ Giovanni Tortelli, *De orthographia*, Venise, Andrea Paltasichi, 1488, « Epos », fol. b 6v.

¹⁶ Diomède, *Grammaire*, III, dans *Grammatici latini*, t. 1, p. 485.

¹⁷ Horace, *Art poétique*, v. 79-80.

¹⁸ Diomède, *Grammaire*, III, dans *Grammatici latini*, t. 1, p. 483-484.

¹⁹ Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XVIII, 9, dans les éditions modernes.

L'interprétation d'Acron et de Mancinelli sur ce point est surprenante, pour ne pas dire prodigieuse : on n'a pas cru devoir l'exposer. Les épodes, comme le dit Diomède, tirent leur nom d'une synecdoque fondée sur les parties de vers qui sont chantées en plus (ἐπάδονται) des vers normaux et entiers²⁰. Parmi beaucoup d'autres interprétations, celle-ci paraît la bonne : il semble qu'il ait parlé par synecdoque, car cette dénomination se tire d'une partie du tout. Les nations barbares mêmes se servent de ce genre de chants, bien qu'elles ne le fassent pas tout à fait de cette manière.

3.2. Marc-Antoine Muret

Horatius, M. Antonii Mureti in eundem annotationes. Aldi Manutii de metris Horatianis, eiusdemque annotationes in Horatium, Venise, Gioacchino Brugnolo, 1582, p. 317-318.

Cur epodos liber hic uocetur, non equidem satis intelligo. ac uidi ueterem librum, in quo hic quintus odarum liber inscribatur; quae ad hanc inscriptionem confirmandam asseruntur a grammaticis, leuia sane sunt, et huiusmodi, ut nullo negotio refelli queant.

Personnellement, je ne comprends pas bien pourquoi ce livre est appelé épode. D'ailleurs, j'ai lu un vieil ouvrage, dans lequel il était intitulé *Cinquième livre des odes*. Les arguments invoqués par les grammairiens pour défendre ce titre sont fort légers, et ainsi faits qu'on peut les réfuter sans peine.

3.3. Jules-César Scaliger

Jules-César Scaliger, *Poeticae libri septem*, Lyon, Antoine Vincent, 1561, I, 44, p. 47-48.

Neque uero uerum est quod Grammatici profitentur, quoties carmini carmen accinitur, Epodon esse. sic enim Elegia Epodos esset. item Dicola omnia. quod tamen ridiculum est. Neque minus falsum illud, quum altero uersu finitur sententia, Epodon appellari: Ouidiana enim poemata pleraque Epodica essent. Quid, quod in Horatianis Epodis id minime obseruatur. in his enim patet illorum error.

Nox erat, et caelo fulgebat Luna sereno
Inter minora sidera :
Quum tu magnorum numen laesura deorum,
In uerba iurabas mea
Arctius, etc.

Neque dissimilia propterea dicerentur alia Dicola, ut illa,

Non ebur neque aureum
Mea renidet in domo lacunar.

Ac de Epodi ratione in Choris satis dictum est. de Horatii autem inscriptione haud satis constat. Nanque duo postrema poemata de Canidia monocola sunt : quibus accinitur nihil. Quare animi gratia nobis aliquid est commentandum. Post cantiones aliquas ad aras deorum expletas, accedebat aliquis sacris certis uersiculis clausurus. Hunc appellarunt Epodon : propterea quod post alias cantiones et Hymnos pronuntiabant. Id ita scriptum est in decimoseptimo libro de Officio partium humanarum apud Galenum. Itaque Horatius quum Odas scripsisset : quem illum librum addidit, recte Epodon inscripsit. quemadmodum Plato quoque cum quem post leges statuebat, ἐπινομίδα. Cuius exemplum secuti, hisce in Commentariis nos quoque fecimus. Nanque in secundo libro simplici narratione quaedam quasi designata, in illo accuratiore opera,

²⁰ Diomède, *Grammaire*, III, dans *Grammatici latini*, t. 1, p. 483-484.

exactiore iudicio : ita perpendimus, ut etiam causas asseramus. Quare librum illum ultimum Epinomidem quoque inscribi placuit.

Ce que déclarent les grammairiens n'est pas vrai : il n'y a pas « épode » à chaque fois qu'un vers forme l'appendice d'un autre vers. Sans quoi l'épélégie mériterait ce nom, de même que les poèmes dicoles en général : ce qui est ridicule. Et il n'est pas moins faux que l'on emploie ce terme lorsque le second vers referme la pensée. Car la plupart des poèmes d'Ovide seraient épodiques. En outre, dans les *Épodes* d'Horace, cette règle est très peu respectée. Dans les vers qui suivent, l'erreur des grammairiens est évidente :

<i>Nox erat, et caelo fulgebat Luna sereno</i>	C'était la nuit. Le ciel serein voyait briller
<i>Inter minora sidera :</i>	La lune, parmi les astres moindres,
<i>Quum tu magnorum numen laesura deorum,</i>	Quand prête à offenser le vœu de puissants dieux,
<i>In verba iurabas mea</i>	Tu jurais sur mes propres paroles,
<i>Arctius, etc.</i>	Plus étroitement, etc. ²¹

Et d'autres dicoles, comme celui-ci, ne porteraient pas alors un nom distinct :

<i>Non ebur neque aureum</i>	Pas d'ivoire ni d'or
<i>Mea renidet in domo lacunar.</i>	Sur les lambris de ma maison ²² !

Or, nous avons suffisamment évoqué la nature de l'épode dans les chœurs²³. Mais lumière n'est pas faite sur le titre choisi par Horace. Car les deux derniers poèmes sur Canidie sont des monocolles, sans aucun vers en appendice d'un autre vers. Aussi nous faut-il étudier un point curieux. Après les quelques chants dont on s'acquittait devant l'autel des dieux, quelqu'un s'avancait pour conclure, en chantant des vers sacrés, de nature spécifique. On appela ce chant « épode » parce qu'il survenait après d'autres chants et d'autres hymnes : c'est Galien qui l'écrit (*Fonction des parties de l'homme*, livre XVII)²⁴. Horace, comme il avait écrit des *Odes*, fit donc bien d'appeler épode le livre qu'il ajouta. Comme Platon, quand il plaçait une *Epinomis* après ses *Lois*. Suivant l'exemple de ce dernier, c'est ce que nous avons fait nous aussi, dans le présent recueil de commentaires. Car dans le livre II, certains points ont fait l'objet d'un exposé simple, presque allusif, alors que dans le dernier livre, ils sont traités avec plus de soin, au terme d'une réflexion plus précise : mesure destinée à dégager les causes, proprement dites. Et c'est pour cela que nous avons décidé, à notre tour, d'intituler ce livre *Epinomis*.

3.4. Denis Lambin

Quintus Horatius Flaccus...opera Dionysii Lambini Monstroliensis emendatus, Paris, Jean Macée, 1579, t. 1, p. 282.

Diu, multumque dubitavi, et quaesivi : neque dum dubitandi finem feci, lector erudite, quamobrem hic liber uel epodôn, uel epodos nominetur. Nam quid sit στροφή, ἀντιστροφή, ἐπωδὸς apud Pindarum, docent eius interpretes. Apud Horatium autem ubi locus est ἐπωδῶ si neque στροφαὶ, neque ἀντιστροφαὶ reperiuntur ? an dicemus ἐπωδῶν librum dici propter adiunctos breuiiores uersiculos : quos, qui canebant, in neutram partem mouebantur : sed in uno loco insistebant ? atque in his Odis esse

²¹ Horace, *Épodes*, 5, v. 1-5.

²² Horace, *Odes*, II, 18, v. 1-2.

²³ Scaliger, *Poetices libri septem*, éd. citée, I, 8, p. 16.

²⁴ Galien, *Sur l'utilité des parties*, XVII, dans *Opera omnia*, éd. K. Kühn, Leipzig, 1821-1833, t. 4, p. 365-366. Ce dix-septième livre est présenté par Galien comme l'épode de son traité.

strophēn, siue antistrophēn cum epodo, ut in chorea mouerentur a sinistra parte in dexteram, deinde quiescerent, unoque in loco insisterent ? an epodōn liber dictus propterea, quod duo essent, qui canerent : unus, qui longiores uersus pronuntiaret : alter, qui breuiiores subiiceret, qui dicebatur ἐπωδός, quasi accentor, aut succentor quidam, respondendi munere fungens ? an, quod uir quidam doctissimus Florentinus mihi dixit in sermone, cum eius hac de re sententiam exquirerem, in superioribus libris fuisse στροφήν, ἀντιστροφήν, in hoc esse ἐπωδόν ; an placebit, huius libri Odas appellatas esse ἐπωδάς, quasi odas posteriores, non ἐπωδοὺς : quemadmodum liber posterior Platonis de legibus ἐπινομίς inscribitur ? an ἐπωδοὶ appellati uersiculi breuiiores, eo quod accinuntur longioribus, ut Beatus ille qui procul negotiis, Ut prisca gens mortalium ? an quod quidam testantur se uidisse in quodam codice uetere, hunc librum ita inscriptum, Quinctus Odarum liber, id sequemur, ut nullus iam dubitandi locus sit relictus, nibilque causae, quamobrem hac de re plura quaeramus ? ego quidem neque unius codicis auctoritate standum esse censeo, neque ullam earum, quas exposui, causarum, satis certam, aut necessariam esse puto. Itaque uetus illud Academicum uerbum hic usurpans, ἐπέχω, ne rei falsae assentiens, temeritatis culpam sustineam. Interea tamen placet Diomedis, et Marii Victorini, et aliorum Grammaticorum ueterum sententiam probare, qui propterea hunc librum inscriptum esse dicunt, quia singulis longioribus uersibus, singuli breuiiores accinuntur, qui ἐπωδοὶ appellantur. Docent enim illi carminis genus unum esse, in quo uersus ita inter se connexi sunt, ut alter sine altero audiri non possit : quorum prior προωδικός, id est, praecinens, posterior ἐπωδικός, id est quasi succinens, nominatur, ut in elegis, longus et hexameter, est προωδικός : breuior, et pentameter ἐπωδικός. Eadem igitur ratione hic trimeter Ibis Liburnis inter alta nauium, προωδικός erit, quasi praecinens. alter autem, dimeter, ἐπωδικός, quasi succinens. Amice propugnacula. Sed lubet mihi Marii Victorini uerba hic subscribere ex lib. 3. Archilochus fuit singularis artificii in excogitandis ac formandis nouis metris, primusque epodos excitauit, alios breuiiores, alios longiores, detrahens unum pedem, seu colum metro, ut illi subiiceret id quod ex ipso deductum esse uidebatur, ut in heroo, a quo primum coepit, Diffugere nives : redeunt iam gramina campis : Dehinc epodus sui generis, Arboribusque comae. Idem paullo post. Idem Archilochus penultimis heroici hexametri partibus adiecta syllaba huiusmodi uersum induxit, qui metro Phalaecio : id est, tribus trochaeis ultimos clauderetur : ut est, At tuba terribilem sonitum dedit aere canoro. Adiecta enim ante ultimos pedes, sed syllaba, fiet aere sed canoro. quod est carmen Phalaecium. Iuncto omni fiet uersus huiusmodi : At tuba terribilem sonitum dedit aere sed canoro. Quod quidam hexametrum heroum περιτροσυλλαβὴς dixerunt. Huic idem epodum subdidit trimetrum uersum Iambicum catalecticum : id est, ultima parte imminutum. Cuius exemplar noster Horatius secutus est illa Oda, Soluitur acris hiems grata uice ueris et Fauoni. Dehinc trimeter catalecticus uice epodi Trabuntque siccas machinae carinas, etc. Ex quibus Marii uerbis intelligere licet et qui sint, et quare dicantur epodi. Sed quaerat aliquis, cum etiam in superioribus libris reperiantur minores uersiculi longioribus subtecti : cur non etiam libri epodōn appellentur, et cur hic solus appelletur. respondeo, quia totus hic liber, et omnes odae, quae in hoc libro sunt, habent taleis uersiculos, qui epodi dicuntur : non item odae librorum superiorum, sed paucae. haec mea de huius libri inscriptione sententia est, quae sicuti minus probetur, afferat probabiliorem : et ego manus dabo.

J'ai longtemps et beaucoup douté, je me suis interrogé, et je n'ai pas fini d'hésiter, érudit lecteur : pourquoi ce livre est-il appelé *Liber epodon*, ou *Liber epodos* ? Car les interprètes nous apprennent ce que sont chez Pindare la strophe, l'antistrophe, l'épode. Mais chez Horace, quelle place y a-t-il pour l'épode, si l'on ne trouve ni strophe ni antistrophe ? Parle-t-on de *Livre des épodes* à cause des vers courts qui sont ajoutés, et parce que ceux qui les chantaient, au lieu de se déplacer dans un sens ou dans l'autre, s'immobilisaient ? il y aurait donc dans ces odes une strophe ou une antistrophe, suivies de l'épode, de même que les chœurs, en leurs danses, se déplaçaient de la gauche vers la droite, puis s'arrêtaient et s'immobilisaient ? Ou bien parle-t-on de *Livre des épodes* parce que deux

personnes chantaient ? l'une qui prononçait les vers longs, l'autre qui les faisait suivre de vers courts, et qu'on appelait épode, sorte d'accompagnateur ou de seconde voix, chargée de répondre ? Ou bien serait-ce, comme un Florentin très savant me l'a dit au cours d'une conversation où je lui demandais son avis sur le sujet, que dans les livres précédents se trouvent la strophe, l'antistrophe, et dans celui-ci l'épode ? Ou bien décidera-t-on d'appeler les odes de ce livre *ἐπῳδαὶ* (« dernières odes ») et non pas *ἐπῳδοὶ* sur le modèle du dernier livre des *Lois* de Platon, qui s'intitule *Epinomis* ? Ou bien appelle-t-on épodes les vers courts, parce qu'ils sont chantés en plus des vers longs, comme dans :

*Beatus ille qui procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium...*

Bienheureux celui qui, éloigné des affaires,
Comme les mortels des premiers temps...²⁵

Ou bien suivrons-nous l'opinion de ceux qui attestent avoir vu dans certain vieux manuscrit que ce livre portait pour titre *Cinquième livre des odes*²⁶ ? Auquel cas il n'y aurait plus lieu du tout d'hésiter, ni aucune raison de s'interroger davantage.

Personnellement, je ne pense pas devoir me ranger à l'autorité d'un manuscrit unique, et je ne crois pas non plus qu'aucune des explications que j'ai présentées soit suffisamment sûre ni déterminante. Aussi, conformément à la vieille sentence des Académiques, « je m'abstiens », pour ne pas assumer la responsabilité d'un jugement téméraire en consentant à une fausse vérité. Et cependant, la position de Diomède, de Marius Victorinus, et des autres grammairiens anciens, paraît la bonne. Pour eux, ce livre est ainsi intitulé parce que chaque vers long s'accompagne d'un vers court, qu'on appelle épode. Ils nous apprennent en effet qu'il existe un genre de poème dans lequel les vers sont enchaînés de telle sorte que l'un ne peut être entendu sans l'autre : le premier de ces vers est proodique (chanté d'abord) ; le second épodique (chanté ensuite). Dans les élégies, le vers long, hexamètre, est proodique ; le vers court, pentamètre, est épodique : eh bien, pour la même raison, le trimètre *Ibis Liburnis inter alta navium* sera proodique (chanté d'abord), et le dimètre, épodique (chanté ensuite). Mais je veux ici reproduire les paroles de Marius Victorinus, tirées du livre III :

Archiloque était remarquablement habile à imaginer et former de nouveaux mètres, et fut le premier à produire des épodes, les uns plus longs et les autres plus courts : il enlevait au mètre un pied ou bien un membre, pour ajouter à ce mètre ce qui semblait lui avoir été soustrait²⁷, comme dans le cas du vers héroïque, par lequel il commence d'abord : *Diffugere nives, redeunt iam gramina campis* (« Les neiges ont fondu, l'herbe revient aux champs »), avant que ne suive l'épode correspondant au genre en question : *Arboribusque comae* (« La chevelure aux arbres »)²⁸.

De même, peu après²⁹ :

Le même Archiloque, ajoutant une syllabe à la pénultième partie de l'hexamètre héroïque, introduisit un vers semblable, qui se refermait sur un mètre phalécien, c'est-à-dire sur trois trochées en dernière position. Voir *At tuba terribilem sonitum dedit aere canoro* (« La trompette

²⁵ Horace, *Épodes*, 2, v. 1-2.

²⁶ Muret, voir point 3.2.

²⁷ Une phrase bien alambiquée, pour dire que les vers de second rang peuvent être envisagés négativement, comme des mètres tronqués, ou positivement, comme des développements apportés aux vers qui les précèdent.

²⁸ Marius Victorinus, *Grammaire*, III, dans *Grammatici latini*, t. 6, p. 104. La citation est d'Horace, qui imite en effet des mètres d'Archiloque (*Odes*, IV, 7, v. 1-2).

²⁹ Marius Victorinus, *Grammaire*, III, t. 6, p. 117.

rugit de son airain sonore »)³⁰. Car après ajout de la syllabe *sed* devant les derniers pieds, on obtiendra : *aere sed canoro* (« mais de son airain sonore »), un phalécien. Le tout réuni donnera le vers suivant : *At tuba terribilem sonitum dedit aere sed canoro* (« La trompette rugit, mais de son airain sonore »). Ce que certains ont qualifié d'hexamètre héroïque périttosyllabique³¹. À ce vers, il donna pour épode le trimètre iambique catalectique (c'est-à-dire privé de sa dernière partie). Un modèle qui fut chez nous suivi par Horace, dans l'ode *Solutur acris hiems grata nice ueris et Fauoni* (« L'hiver âpre est défait : revoilà le doux printemps ») Vers suivi d'un trimètre catalectique en guise d'épode : *Trabantque siccas machinae carenas* (« Les carènes au sec sont tirées vers l'eau »)³².

Le propos de Marius Victorinus permet de saisir à la fois ce que sont les épodes et pourquoi ils portent ce nom. Mais comme les livres précédents comprennent également des vers courts entrelacés à des vers longs, on se demandera peut-être pourquoi ils ne sont pas appelés *Livres des épodes* eux aussi, et pourquoi celui-ci seul porte ce titre. Ma réponse est la suivante : c'est parce que tout ce livre et toutes les odes qui sont dans ce livre comportent de tels vers, nommés épodes³³ ; il n'en va pas de même avec les odes des livres précédents, où seules quelques pièces sont concernées.

Telle est mon opinion sur ce titre. Si quelqu'un ne la trouve pas satisfaisante, qu'il en propose une meilleure, et je m'y rangerai.

3.5. Adrien Turnèbe

Adrien Turnèbe, *Libri Aduersariorum*, Paris, Martin Lejeune, 1580, XXI, 6, t. 2, p. 223.

Cur Epodon liber appelletur ambigi uideo : ac sane quibusdam probabile uidetur, quomodo orbibus Lyricorum suae sunt conuersiones, quibus pares reuersiones respondent, (στροφὰς καὶ ἀντιστροφὰς uocant) demumque iis sua epodus accinitur : sic accini libris Carminum et tanquam succini librum Epodon : quasi libri illi incentiui sint, hic succentiuus. equidem non eo inficias uerisimilitudine niti hanc sententiam, sed tanti apud me ueterum auctoritas est, ut quod illos uoluisse uideam, id maioris apud me ponderis sit. existimo igitur libro epodon a uersiculis alternis, qui maioribus iustisque numeris adiunguntur, nomen quaesitum. minuti enim illi uersiculi etiam per se positi, epodi nomine celebrantur, ut constat e Mario Victorino ita scribente, dehinc epodus sui generis, Arboribusque comae. Ausonius, Libello tamen apologorum antetuli paucas epodos studio in te obseruantiae meae impudentissimos. Deinde uersiculos minutos subiicit,

Perge ô libelle Sirmium,
Et dic hero meo ac tuo,
Aue atque salue plurimum.

Iterum,

Dactylicos, elegos, choriambum carmen, epodos.

Iterum,

Perfer in excursu uel teriuga millia epodon.

³⁰ Virgile, *Énéide*, IX, v. 503.

³¹ Qui comporte une syllabe de trop.

³² Horace, *Odes*, I, 4, v. 1-2.

³³ La dernière épode est pourtant monocole.

Hermogenes, τὸ μὴν γὰρ ἀπὸ τεττάρων καὶ πέντε συλλαβῶν καὶ μεχρὶ τῶν ἕξ κόμμα ἐστίν, ἐπαδῶ μετρούμενον. *Victorinus horum uersuum inuentionem tribuit Archilocho*, Quorum sicut et aliorum complurium auctor, singularis artificii in excogitandis et formandis nouis metris, qui primus Epodos excitauit. *Ergo eum imitatur in Epodis Horatius, ut ante diximus. Hephestion autem Epodos esse dicit, cum longiori uersui uersiculus subnectitur*, εἰσὶ δ' ἐν τοῖς ποιήμασι καὶ οἱ ἄρρητικῶς οὕτω καλούμενοι ἐπαδοὶ, ὅταν μεγάλῳ στίχῳ περιττόν τι ἐπιφέρηται. *Est igitur iudicatu perfacile ex istis modis, id est uersiculis, nomen esse libro inditum.*

Il y a controverse sur la raison pour laquelle le *Livre des épodes* est appelé de la sorte. En effet, de même que les déplacements des chœurs lyriques comprennent des mouvements dans un sens, auxquels répondent des mouvements égaux en sens inverse, strophes et antistrophes, et qu'on chante pour finir une épode, certains trouvent plausible que le *Livre des épodes* s'ajoute aux livres des *Odes* et, pour ainsi dire, qu'il les accompagne : comme si les odes formaient la partie principale, les épodes l'accompagnement. Je ne conteste pas, pour ma part, que cette opinion repose sur des arguments vraisemblables. Mais l'autorité des Anciens a pour moi tant de prix que lorsqu'ils soutiennent un point de vue, c'est ce point de vue qui prévaut à mes yeux. Je pense par conséquent que le *Livre des épodes* a tiré son nom de petits vers alternés qui s'ajoutent à des cadences plus longues et de taille normale. Car ces petits vers courts, même quand ils sont autonomes, sont connus sous le nom d'épodes. C'est ce qui ressort clairement des remarques de Marius Victorinus :

Puis l'épode correspondant à son genre, *Arboribusque comae*³⁴.

Voici ce qu'écrit Ausone :

Désireux de te marquer ma considération, j'ai placé en tête de mon livre d'*Apologues* quelques épodes tout à fait impudents³⁵.

Puis il ajoute de petits vers courts :

*Perge ô libelle Sirmium,
Et dic hero meo ac tuo,
Aue atque salue plurimum.*

Va, mon livre, à Sirmium :
Passe à mon maître – et au tien –
Un grand bonjour de ma part ³⁶.

De même, ailleurs :

Dactylicos, elegos, choriambum carmen, epodos. Dactyles, élégies, choriambes, épodes³⁷.

Ailleurs encore :

Perfer in excursu uel teriuga millia epodon. Prends pour l'excursion... disons... trois mille [épodes³⁸ !

De même, Hermogène :

Le membre composé de quatre ou cinq syllabes, voire six, est mesuré sur l'épode³⁹.

³⁴ Marius Victorinus, *Grammaire*, III, t. 6, p. 117.

³⁵ Turnèbe note « *paucas epodos impudentissimos* », mais le texte d'Ausone est le suivant : « *paucas epodos impudentissimos* ». C'est pourquoi l'on garde le masculin.

³⁶ Ausone, *Épîtres*, 11, v. 1-3.

³⁷ Ausone, *Épîtres*, 2, v. 37.

³⁸ Ausone, *Épîtres*, 1, v. 11.

³⁹ Hermogène, *De l'invention*, D, 4, dans *Hermogenes*, éd. H. Rabe, Stuttgart, Teubner, 1985, p. 183.

Victorinus impute l'invention de ces vers à Archiloque...

...créateur de plusieurs autres rythmes, remarquablement habile à imaginer et former de nouveaux mètres. Il fut le premier à produire des épodes⁴⁰.

Aussi Horace l'imita-t-il dans ses *Épodes*, comme nous l'avons dit précédemment. Héphaïstion note quant à lui qu'il y a épode quand un petit vers se rattache à un vers plus grand :

Dans les poèmes se trouvent aussi des « épodes » (mot de genre masculin), lorsqu'on fait suivre un grand vers d'un vers surnuméraire⁴¹.

Il est donc tout à fait évident que son nom fut donné au livre d'après ces mètres, c'est-à-dire d'après ces petits vers.

3.6. Henri Estienne

Henri Estienne, *Diatribae de hac sua editione Horatii*, dans *Quinti Horatii Flacci poemata, novis scholiis et argumentis ab Henrico Stephano illustrata*, Genève, 1575, p. 26-28.

Librum qui illis subiungitur, et Epodon liber uulgo appellatur, scio quosdam quintum Odarum librum nominasse. Ego titulum illum retinui, et retineo : sic tamen ut a quibusdam in eo dissentiam, quod Epodon uersuum intelligam, id est, librum qui habet uersus ἐπωδούς : quum illi Epodarum librum significari putent : et tamen (quod mirum est) quum illas uniuerse appellent Epodas, unamquamque seorsum Oden nominent. Qui enim uult hunc librum complecti poematia quae uocentur Epodae, cur idem poematium, et Epoden et Oden dicet, et primam Oden, secundam, tertiam, atque ita deinceps, potius quam Epoden nominabit ? At uero uersus ipsos appellando Epodos, poematia ipsa Odas appellari non displicet : quanuis in hac mea editione Epodi ubique retinuerim.

Iam autem putidum esse existimo contendere, uocari ipsa poematia Epodas uel Epodos, non autem eorum uersus Epodos. Nam qui uolunt ἐπωδάς uocari quasi Odas posteriores, et quasi quis dicat una uoce Postodas, ab ipso Graecae linguae usu refelluntur, qui in uerbalibus huiusmodi praepositionis significationem mutari non permittit. Ut enim ex ἀντάδω fit ἀντάδη, sic ex ἐπάδω ἐπάδη. Sed enim illi non animaduertentes haec sua sequi uerba, magis ridicule uolunt praepositionem cum nomine Odae iungere, et Epodas appellare posteriores Odas, quam si quis posteriores Elegias, Epelegias : Satyras posteriores, Episatyras : posteriores Hymnos, Ephymnos diceret. Et haec tamen (etiamsi praepositionem alicubi talem usum habere sciam) uix dici nisi a ridere uolentibus (si quidem Graecae linguae compositionibus assuefacti sint) existimabo. At qui ἐπωδούς non ἐπωδάς uocant, peccato illi aliud addunt, quod ita ἐπωδοὶ dicant, significare uolentes ἐπωδαί, ac si ᾠδοὶ pro ᾠδαί dici posset. Neque ea quae a grammaticis constituitur apud Pindarum Epodos, sicut Strophe, et Antistrophe, eos iuuare hic potest : etiamsi daremus, nihil cum illo nomine subaudiendum relinqui.

Putidum itidem aut certe subputidum uidetur, dubitare an Epodi uocati sint hi uersus, quod singulis longioribus uersibus singuli breuiores (et quidem eiusdem generis plerunque) accinantur, uel potius subcinantur. Quem autem hic quibusdam haerere scrupulum scio, quod ex altera duntaxat uersuum parte, et quidem eorum qui sint breuiores, nomen libro inditum esset dicendum sit : eum ut illis exemplo familiari eximam, quos appellamus elegos uersus, considerare iubebo. Quum enim dicimus elegos, nonne sub his, quum breuiores sint, etiam alteros longiores, quibus iunguntur, comprehendimus ? Falluntur enim qui elegos proprie uocari putant, alios quam eos qui hexametris subiunguntur pentametros. Alioqui cur Horatius exiguos appellaret ? Nam quum ita loquitur in Arte poetica,

⁴⁰ Marius Victorinus, *Grammaire*, III, t. 6, p. 117.

⁴¹ Hephaïstion, *Sur les poèmes*, dans *Enchiridion cum commentariis veteribus*, Stuttgart, Teubner, 1971, p. 71.

Versibus impariter iunctis querimonia primum,
 Post etiam inclusa est uoti sententia compos.
 Quis tamen exiguos elegos emiserit autor,
 Grammatici certant, et adhuc sub iudice lis est.

Quum, inquam, ita loquitur, primum quidem de hexametris et pentametris uerba facit, eos appellans uersus impariter iunctos : at uero ubi exiguos elegos dicit, non iam (ut uulgo creditur) de utrisque loqui pergit, dubium esse significans quis primus elegias mixtis duobus illis uersuum generibus scripserit, sed de pentametris tantum hoc dicit : ideoque exiguitatis mentionem facit, quae certe illis est, ubi hexametris conferuntur. Ac pro me facit etiam Terentianus, qui haec ipsa Horatii uerba alludens, scribit,

Pentametrum dubitant quis primus finxerit autor.

Verum (ut in meo Graecae linguae Thesaurus docui) tam Latini quam Graeci elegorum appellatione utrosque ita iunctos impariter comprehenderunt. Nec tamen dubito, quanuis coniunctos passim inueniamus, quin pentametris solis olim non pauca fuerint. Ipse certe quosdam huiusmodi me legere memini : nimirum qui hexametris copulati non essent : quos protulissem, si mihi haec scribenti eos quaerere uacasset. Haec igitur quum ita sint, nihilo magis in his uersibus Horatii, quam in illis, totum a parte nomen accipere mirari debet : praesertim quum in eo etiam similes illis sint Horatiani, quod et iuncti itidem sint impariter, et adiuncti, qui sunt breuiores, cum longioribus nomen suum communicent. Iam uero quod inter Odas tales uersus Epodi, id est, odae quaedam illis scriptae reperiantur, nihil nos mouere debet. Aliud enim est, aliquot huiusmodi odas caeteris admiscere : aliud, totum librum ex his conficere.

Je sais que le livre suivant, communément appelé *Livre des épodes*⁴², est parfois intitulé *Cinquième livre des odes* : j'ai gardé le titre usuel, et m'y tiens. Mais je diffère de certains interprètes en ceci, que j'entends par là le livre des *vers* épodes, alors que ce titre désigne pour eux un livre de *poèmes* épodes. Or, étrangement, quoiqu'ils les appellent épodes lorsqu'ils les envisagent comme un tout, ils parlent d'odes lorsqu'ils les considèrent séparément : si l'on veut que ce livre regroupe des poèmes appelés épodes, pourquoi appeler la même pièce épode et ode tout à la fois ? pourquoi parler de première, deuxième, troisième ode, et ainsi de suite, plutôt que de première, deuxième, troisième épode ? En revanche, si l'on appelle épodes les vers proprement dits, il ne paraît pas illogique d'appeler odes les poèmes, et eux seuls. Bien que dans la présente édition, j'ai partout gardé « épodes ».

Je trouve fâcheuse l'affirmation selon laquelle seraient appelés ἐπωδοὶ ou ἐπωδαὶ les poèmes proprement dits, tandis que leurs vers ne seraient pas des épodes. Car ceux qui veulent qu'on parle d'ἐπωδαὶ sous prétexte que ce sont les dernières odes – en un mot, des « postodes » – sont réfutés par le simple usage de la langue grecque, qui ne permet pas que le sens de la préposition, dans les déverbaux de cette espèce, soit modifié. De la même façon qu'ἀντιῶδῃ est formé sur ἀντιᾶδω, ἐπιῶδῃ vient en effet d'ἐπιᾶδω ; mais faute de remarquer que ces formes se calquent sur les verbes dont elles sont dérivées, ils veulent assez grotesquement rapporter la préposition au nom « ode » et appeler épodes les dernières odes, comme si l'on appelait épélégies les dernières élégies, épisatires les dernières satires, épymnes les derniers hymnes.

Et cependant, même si je sais que la préposition reçoit parfois un tel usage, je suis enclin à penser que ces arguments ne sont guère énoncés que pour rire : si tant est que leurs auteurs soient familiarisés avec la formation des mots grecs. Mais ceux qui disent ἐπωδοί, et

⁴² *Liber Epodon*, dans le texte original.

non pas ἐπωδαί⁴³, font une erreur supplémentaire : ils emploient l'un pour l'autre, comme s'il était possible de dire ᾠδὸς pour ᾠδή, l'ode ! Et la définition par les grammairiens de l'épode chez Pindare, sur le modèle de la strophe et de l'antistrophe, ne saurait ici venir à leur secours, dussions-nous admettre que nulle signification cachée ne s'attache plus à cette dénomination.

De même, il me semble fâcheux, ou du moins assez inopportun, de douter que ces vers soient appelés épodes parce que chaque vers long est accompagné, ou plutôt suivi, d'un vers court (et qui plus est, du même genre, la plupart du temps). Je sais que d'aucuns ont sur ce point des scrupules : car il faut alors dire que le titre du livre procède uniquement des vers de second rang, et qui plus est, de vers courts. Pour leur enlever ces scrupules par un exemple familier, je leur demanderai de considérer les vers dits « élégiaques » : lorsque nous parlons de ces vers, et alors qu'il s'agit de vers courts, ne comprenons-nous pas également sous ce nom les vers longs auxquels ils s'ajoutent ? Car ils se trompent, ceux qui pensent qu'on appelle vers élégiaques, au sens propre, d'autres vers que les pentamètres disposés à la suite d'hexamètres. Pourquoi Horace les appellerait-il, sinon, « les élégiaques étroits » ? En effet, lorsqu'il dit, dans l'*Art poétique* :

<i>Versibus impariter iunctis querimonia primum,</i>	Le distique enferma, pour commencer, la plainte ;
<i>Post etiam inclusa est voti sententia compos.</i>	Puis il inclut aussi l'inscription votive.
<i>Quis tamen exiguos elegos emisit autor,</i>	Mais qui put décocher l'élégiaque étroit ?
<i>Grammatici certant, et adhuc sub iudice lis est.</i>	Le procès est en cours : les grammairiens

[ferraillent⁴⁴ !

...lorsqu'il dit ceci, il évoque d'abord les hexamètres et les pentamètres, qu'il appelle des « vers inégalement joints » (« versibus impariter iunctis ») ; mais quand il est question des « élégiaques étroits », il ne parle plus des distiques, comme on le croit généralement : il ne veut pas dire qu'on ne sait qui écrivit, le premier, des élégies en mêlant les deux genres de vers en question ; il ne parle alors que des pentamètres ; raison pour laquelle il fait mention de la petite taille qui est en effet la leur, lorsqu'on les compare aux hexamètres. D'ailleurs j'ai pour moi Térentien, qui fait allusion à ces mêmes paroles d'Horace :

On ne sait pas bien qui forgea le pentamètre⁴⁵.

À vrai dire, comme je l'ai montré dans mon *Thesaurus graecae linguae*⁴⁶, les Latins comme les Grecs comprirent sous le nom d'élégiaques les deux vers « inégalement joints » mentionnés ci-dessus. Et cependant, je ne doute pas que beaucoup de ces poèmes n'aient été jadis en pentamètres seuls, quoique nous les trouvions un peu partout en hétérométrie. Moi-même, je me souviens nettement d'avoir lu certains pentamètres de cette espèce, entendez : qui n'étaient pas liés à des hexamètres. Je les aurais présentés, si j'avais eu le temps de les chercher au moment où j'écrivais ces lignes.

Dans ces conditions, on ne doit nullement s'étonner que l'ensemble reçoive son nom de la partie, dans les épodes d'Horace pas plus que dans les distiques élégiaques. D'autant que les vers d'Horace ont avec ces distiques cet autre point commun, qu'ils sont eux aussi « joints inégalement », et que les vers courts, tout en communiquant leur nom aux vers longs, sont des appendices. Quant au fait qu'on trouve dans les *Odes* certains vers épodes de ce genre, autrement dit des odes écrites en épodes, cela ne doit nullement nous

⁴³ Tout en pensant que les épodes sont de dernières odes, ce qui supposerait en effet qu'on les appelât ἐπωδαί.

⁴⁴ Horace, *Art poétique*, v. 75-78.

⁴⁵ Térentien, *Sur les Mètres*, v. 1721, dans *Grammatici latini*, t. 6, p. 376.

⁴⁶ Estienne, *Thesaurus graecae linguae*, Graz, Akademische Verlaganstalt, 1954, t. 4, « ἔλεγος », col. 699-700.

émouvoir. Car c'est une chose que de mêler à l'ensemble quelques odes ainsi mesurées : une autre, que d'en faire un livre entier⁴⁷.

*
* *

Dans les textes qui viennent d'être présentés, plusieurs problèmes se posent aux commentateurs. Le premier a trait à la définition même du mot *épode*, susceptible de variations. Ces variations restent cependant minimales, et une définition commune peut être dégagée : l'épode est un poème faisant alterner régulièrement deux vers, l'un long et l'autre court, le vers long précédant le vers court.

Le deuxième problème est plus délicat : l'épode XVII, la dernière, est isométrique, ce qui semble infirmer une telle définition.

L'étymon du mot *épode* pose un troisième problème. Différentes hypothèses sont en effet avancées, qui le rapportent aux notions de cheminement, d'enchantement ou simplement de vers. Chacune de ces étymologies implique, bien entendu, des lectures contradictoires des *Épodes*.

Les discussions à ce propos sont par conséquent assez vives, mais comme elles ne débouchent sur aucun résultat satisfaisant, certains commentateurs considèrent qu'*épode* désigne en fait « le livre » des *Épodes*. En effet, selon eux, ce livre aurait été composé par Horace « en plus » (ἐπι) de ses *Odes*. Mais alors, une pièce de ce poète faisant alterner les vers longs et les vers courts doit-elle encore être appelée une épode, comme l'a retenu la langue française ? L'épode est-elle un livre ou un poème ?

C'est ce qui frappe, à la lecture de ces textes : l'usage même du mot reste bien incertain. Et sa nature grammaticale, de même que son genre, portent la trace de ces incertitudes : il est tantôt adjectif, tantôt nom ; tantôt féminin, tantôt masculin.

On n'entre pas ici dans toutes les subtilités de ces discussions. Ces subtilités sont analysées plus en détail dans notre article sur le cycle de Denise, et elles apparaissent suffisamment à la lecture des pages précédentes. Mais au terme de cette lecture, il ne serait pas illogique que le lecteur ait le sentiment de n'avoir pas compris grand-chose : on peut même avouer maintenant que c'était fait exprès. Encore n'a-t-on pas indiqué que certaines odes horatiennes correspondent à la définition de l'épode ni qu'inversement, l'épode XI, faisant succéder un vers long à un vers court, n'est pas épodique – et que c'est donc une ode. Mais cessons là ces raffinements...

Ce que l'on tente de montrer, c'est que l'épode désigne une forme complexe et ambiguë. Considérant le fait que ces indéterminations affectent jusqu'au genre du mot, on pourrait même dire que l'épode a mauvais genre. Et comme elle a mauvais genre, elle est un mauvais genre, un genre dont on ne sait pas quoi faire. Et c'est une première réponse à la question que l'on se pose ici. Pourquoi l'épode ne s'est-elle pas constituée, dans la langue française, en genre littéraire et pourquoi le mot même d'épode, dans son sens horatien, n'a-t-il pas eu plus de succès ? Parce qu'on ne sait ni ce qu'elle est au juste, ni comment on pourrait l'utiliser.

Ce que nous apprennent encore ces commentaires, c'est que l'épode horatienne a subi une double concurrence. La première de ces concurrences n'apparaît qu'incidemment, sous la plume de Scaliger, mais elle est importante : c'est celle de l'épigramme. Comme l'épode, l'épigramme grecque et latine fait suivre un vers long d'un vers court. La différence entre les deux genres tient à la nature du mètre employé : de base iambique dans un cas, dactylique dans l'autre. Il

⁴⁷ Pas tout à fait entier, puisque la dernière épode est monocole.

est intéressant de constater que l'épode était, d'un certain point de vue, une meilleure candidate que l'élégie pour désigner les poèmes français en distiques de mètres différents : notre langue n'est pas vraiment sensible aux quantités des syllabes, ce qui fait au demeurant que le nom d'iambe resta longtemps inutilisé lui aussi, mais la variété des mètres employés par Horace dans ses *Épodes* aurait pu servir de modèle à des imitateurs désireux d'explorer plusieurs formes de distiques, composés de vers dont ils auraient sous ce nom fait varier la taille. Mieux encore : la définition que prend l'élégie à partir de Marot ou de Sébillet, qui la cantonnent au décasyllabe et à une matière « triste et flebile⁴⁸ », ouvrait à l'épode un espace que celle-ci aurait pu occuper. Il est frappant que l'épode horatienne n'ait pas du tout occupé cet espace. Et ceci peut encore s'expliquer par une deuxième concurrence : avec l'épode au sens choral ou pindarique du terme. Cette autre concurrence apparaît, quant à elle, de manière très nette dans nos commentaires et elle comporte clairement la possibilité d'une confusion : la plupart des philologues français qu'on a cités sont tentés de rapporter l'épode horatienne à l'épode comme suite de la strophe et de l'antistrophe. Or, les premiers emplois du mot *épode* en langue française, sous la plume de Ronsard, concernent bel et bien cette acception-là du mot. Pour la forme poétique qui nous occupe, cette antériorité semble avoir été écrasante. Elle l'a en quelque sorte tuée dans l'œuf, et d'autant plus facilement que Ronsard pouvait s'autoriser d'Horace pour inclure dans ses *Odes* des poèmes tout à fait dignes du nom... d'épodes.

Un dernier facteur explicatif, qu'il ne faut peut-être pas négliger, tient dans la position des *Épodes* à l'intérieur des œuvres d'Horace. Plusieurs commentateurs décrivent ce recueil comme un appendice aux *Odes* du poète latin, et les éditions renaissantes en témoignent : la césure avec les *Odes* en question n'est pas nette du tout. Les définitions modernes de l'épode horatienne, telles qu'on les trouve dans les dictionnaires, s'en ressentiront. L'Académie française, qui en fait mention à partir de 1762, note ainsi : « on appelle aussi *Les Épodes d'Horace*, Le dernier livre de ses Poésies lyriques ». De même, Littré : « *Les Épodes d'Horace*, le dernier livre de ses odes ». Dans ces conditions, l'épode ne pose pas seulement des problèmes intrinsèques, quasiment insolubles, de définition et d'étymologie : elle ne se démarque pas suffisamment de l'ode. Or, si les *Épodes* ne sont que le livre V des *Odes*, il en résulte qu'elles ne seront commentées qu'après les quatre livres précédents. Et de fait, les commentaires des *Épodes* se font de plus en plus rapides à mesure que le commentateur avance dans le recueil : on se reportera, pour s'en persuader, à leur récente mise en ligne par l'équipe ERHO⁴⁹. Cela correspond manifestement à cette loi pédagogique bien connue, qui veut qu'un maître traite toujours la fin du programme beaucoup plus rapidement que le début, parce qu'il est pris par le temps. N'étant à certains égards qu'une continuation des *Odes*, les *Épodes* ne pouvaient faire l'objet de l'attention qu'on leur aurait portée si elles avaient été étudiées en premier lieu, comme l'aurait par exemple voulu l'ordre dans lequel Horace composa ses œuvres.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la question de l'épode reste un débat de philologues. Mais ces philologues discutent entre eux et se déterminent plus les uns par rapport aux autres que par rapport au texte d'Horace proprement dit. Seul Muret fait observer que le poète latin n'a peut-être jamais donné le titre d'*Épodes* à son recueil, et il est significatif que cette remarque de bon sens soit formulée par un exégète qui est aussi l'auteur d'une œuvre poétique propre. On se permettra ici de noter que les commentateurs

⁴⁸ Thomas Sébillet, *Art poétique français*, dans *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Livre de Poche, 2001, p. 124-125.

⁴⁹ L'ensemble du corpus a été mis en ligne sous la supervision de Nathalie Dauvois : <http://www.univ-paris3.fr/corpus-des-editions-humanistes-d-horace-format-pdf-74374.kjsp?RH=1275913194592>. Nous nous sommes chargés des commentaires aux *Épodes*, en collaboration avec Paul Gaillardon.

récents des *Épodes* sont tout aussi rares à faire cette remarque : Kiessling, Waltz, Fraenkel, Watson, si l'on ne les a pas consultés trop rapidement, ne suggèrent pas l'idée d'un titre imposé *a posteriori* par la critique ; cette idée n'apparaît que sous la plume de David Mankin⁵⁰, qui décide cependant, comme Paul Manuce éditant Muret, de s'en tenir à la tradition et d'intituler *Épodes* ces poèmes qu'Horace appelait, pour sa part, des *Iambes*.

Un dernier mot, pour finir, sur l'épode de Rabelais. Repartons, pour cela, de l'énigme que constitue, chez Horace, l'épode XVII. Cette épode, comme on l'a dit, est la seule qui soit isométrique : pourquoi est-elle ainsi appelée, alors que le genre épodique implique apparemment l'hétérométrie ? Dans notre article sur le cycle de Denise sorcière, nous avons signalé que cette perturbation expliquait une bonne partie des débats autour de l'épode à la Renaissance, ainsi que l'indétermination générique qui en résulte : les philologues qui ont conscience du problème n'arrivent pas à le démêler. Les commentateurs modernes, eux, s'en tirent assez simplement : Watson note ainsi qu'Horace imite Archiloque et qu'Archiloque a aussi composé des poèmes isométriques, dans le trimètre que son émule latin emploie ici⁵¹. Et cependant, les commentateurs en question ne rendent guère compte du surgissement soudain de l'isométrie dans ce recueil, dont toutes les autres pièces sont entièrement hétérométriques : tout au plus l'édition Kiessling / Heinze évoque-t-elle une clausule burlesque, sans en dire davantage⁵². Dans l'article cité plus haut, nous avons montré que le cycle de Denise sorcière mettait en scène la solution de Ronsard à ce problème. En trois poèmes arithmétiquement composés, il nous permet de comprendre que la dernière épode d'Horace est une épode non épodique, parce que la sorcière Canidie a jeté un sort dessus : autrement dit, parce que l'épode XVII est une épode *enchantée*. Or, Mancinelli nous indique qu'*épode* peut venir d'un verbe grec qui veut précisément dire *enchanter* et que l'épode peut aussi être un charme, un envoûtement poétique.

Ce sens-là n'est attesté dans aucun dictionnaire de langue française. Mais une recherche sur Frantext nous a permis d'en trouver au moins une occurrence indubitable, dans la *Mantice* de Pontus de Tyard :

Les philtres, brevets ou araulettes (desja condamnées du regne de Caracalla), les Epodes, Carmes, ou Charmes, ont un bruit sans effet⁵³.

Du reste, c'est bien ainsi que l'interprètent Jean Céard et Eva Kushner dans leur récente édition. Or, il suffit de se reporter au chapitre LI du *Quart Livre* pour constater que l'emploi du mot *épode* se justifierait beaucoup mieux ainsi que par l'explication horatienne qu'en donne la *Brieve declaration*. Les jeunes filles qui chantent pour Pantagruel et ses compagnons font entendre un chant qui réjouit sans doute ces derniers, mais elles sont au service d'Homenaz ; et Homenaz est peut-être tout aussi diabolique que ridicule. Leur « épode » n'est-elle pas avant tout la manifestation de cette sorcellerie qu'est à certains égards un catholicisme fourvoyé ?

Ce serait l'ironie, assez habituelle, du texte rabelaisien que de nous orienter vers une fausse piste en nous menant auprès d'Horace. À moins que Rabelais n'ait compris, comme Ronsard, que la frontière des deux définitions pouvait, à l'occasion, être poreuse.

⁵⁰ D. Mankin, *Horace. Epodes*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 12.

⁵¹ L. C. Watson, *A Commentary on Horace's Epodes*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 45.

⁵² Horace, *Oden und Epoden*, éd. Adolf Kiessling et R. Heinze, Berlin, Weidmann, 1958, p. 486.

⁵³ Pontus de Tyard, *Œuvres complètes*, t. 3, *Mantice ou Discours de la verité de Divination par Astrologie*, éd. J. et E. Kushner, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 49.

Quoi qu'il en soit, encore une occurrence à décompter, sur les trois minuscules cas que nous avons trouvés.

N'est-ce pas là, résumée, toute l'in-fortune des *Épodes* ?

BIBLIOGRAPHIE

- PSEUDO-ACRON, *Scholia in Horatium vetustiora*, éd. O. Keller, t. 1 [*Odes et épodes*], Stuttgart, Teubner, 1967.
- CHENIER, A., *Oeuvres complètes*, éd. G. Walter, Paris, Gallimard, 1958.
- HORACE, *Horatius cum quattuor commentariis* [Mancinelli, Acron, Porphyryon, Landino], éd. Domizio Palladio Sorano, Venise, Aloysius de Varisio, 1498.
- , *Opera*, éd. Georg Fabricius, Bâle, Henri Petri, 1555.
- , *Omnia Poemata cum ratione carminum, et Argumentis...* [Glaréan et alii], Venise, Giovanni Maria Bonello, 1562.
- , *Poemata*, éd. Henri Estienne, Genève, 1575.
- , *Opera*, éd. Denis Lambin, Paris, Jean Macé, 1579.
- , MURET, M.-A., et MANUCE, A., *Horatius, M. Antonii Mureti in eundem annotationes. Aldi Manutii de metris Horatianis, eiusdemque annotationes in Horatium*, Venise, Gioacchino Brugnolo, 1582.
- , *Oden und Epoden*, éd. A. Kiessling et R. Heinze, Berlin, Weidmann, 1958.
- , *Odes et Épodes*, Paris, Les Belles Lettres, 1976.
- MANKIN, D., *Horace : Epodes*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 12-14.
- MANUCE, A., *De metris horatianis tractatus*, éd. conjointement avec Horace, *Opera*, Edimbourg, Gideon Lithgow, 1662.
- PEROTTI, N., *De generibus metrorum*, éd. conjointement avec Maturanzio (F.), *De componendis carminibus opusculum*, Venise, Giovanni Tacuino da Tridino, 1497.
- PONTUS DE TYARD, *Œuvres complètes*, t. 3, *Mantice ou Discours de la verité de Divination par Astrologie*, éd. J. Céard et E. Kushner, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- PSEUDO-PORPHYRION, *Pomponi Porphyryonis commentum in Horatium Flaccum*, éd. A. Holder, Innsbrück, Wagner, 1894.
- RABELAIS, *Œuvres complètes*, éd. M. Huchon, Paris, Gallimard, 1994.
- RONCARD, P. de, *Odes*, dans *Œuvres complètes*, éd. P. Laumonier, t. 1, Paris, Droz, 1931.
- SCALIGER, J.-C., *Poetices libri septem*, Lyon, Antoine Vincent, 1561.
- Traité de poésie et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Le Livre de Poche, 1990.
- TURNEBE, A., *Libri Aduersariorum*, Paris, Martin Lejeune, 1580.
- VIGLIANO, T., « Denise et Canidie, la loi des trois demis », à paraître dans *Non omnis moriar*, actes des journées *Horatius lyricus, criticus, ethicus* de la Villa Vigoni, éd. D. Coppini, N. Dauvois et M. Laureys, Hildesheim / Zurich / New York, Olms, « *Noctes neolatinae* », 2016.
- WATSON, L.C., *A Commentary on Horace's Epodes*, Oxford, Oxford University Press, 2003.